

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Société d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Assemblée générale du 26 mars 1919.

Présidence de M. Ch. GILLIARD, président.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, au Palais de Rumine, dans la salle Tissot. Le procès-verbal est lu et adopté. Le président mentionne le décès d'un de nos membres les plus dévoués, M. le professeur William Heubi, docteur ès lettres. Il déplore cette mort prématurée, qui enlève à notre histoire nationale un de ses espoirs les plus sûrs ; car M. W. Heubi, malgré son jeune âge, s'était déjà signalé par des œuvres remarquables. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Quatre admissions sont prononcées, celles de :

M^{me} Jacot-Guillarmot, à Vennes s. Lausanne ;

M. Alfred Roulin, professeur, à Lausanne ;

M. Georges Pilliod, à Lausanne ;

M. Daniel Dutoit, à Corsier s. Vevey.

Puis M. Meylan-Faure, remplaçant M. Stouky, empêché, et M. de Rham, absent de Lausanne, présente le rapport de la commission de vérification des comptes. La fortune de la Société s'élevait au 31 décembre 1918 à Fr. 4268.86, en augmentation de Fr. 385.41 sur l'exercice précédent. Il propose à l'assemblée d'adopter les comptes de l'année 1918 et d'en donner décharge au comité. Cette proposition est adoptée.

L'assemblée réélit ensuite tous les membres du comité pour une période de deux ans. Pour remplacer M. Charles Gilliard, président sortant de charge, non rééligible, elle

désigne M. le professeur Eugène Mottaz. MM. Stouky et de Rham sont confirmés comme vérificateurs des comptes, M. Meylan-Faure leur est adjoint comme suppléant.

M. Arnold Bonard demande au comité de faire ouvrir à la Société un compte de chèques postaux pour faciliter aux membres le paiement de leur cotisation. Cette proposition est renvoyée au comité avec recommandation.

Il en est de même d'une deuxième proposition de M. Bonard, qui demande l'impression dans la *Revue Historique Vaudoise* des procès-verbaux officiels des séances.

M. Arnold Bonard développe une troisième proposition : il demande que la *Revue Historique Vaudoise* donne, dans chacun de ses numéros, la nomenclature des faits importants survenus durant le mois dans notre canton, ainsi que la liste des personnes décédées et ayant joué un rôle en vue dans notre vie publique.

Cette proposition est renvoyée au comité pour transmission à la Direction de la *Revue*, seule compétente en la matière.

M. le Dr Meylan, de Moudon, demande que la *Revue Historique Vaudoise* soit, pour les abonnés qui le désiraient, tirée sur papier spécial, à l'abri des injures du temps. Ces abonnés payeraient naturellement un abonnement plus élevé. Cette proposition est renvoyée au comité, avec recommandation, pour transmission aux directeurs de la *Revue*. M. Mottaz fait du reste prévoir, de leur part, un accueil favorable.

M. le président ayant nanti l'assemblée de la convention passée, le 31 janvier 1919, entre la Société et les Archives cantonales, aux termes de laquelle les Archives s'engagent à loger la bibliothèque de la Société et à en garantir l'accès au public, M. Meylan-Faure demande la rédaction d'un guide des archives pour faciliter les chercheurs. Cette pro-

position est également renvoyée au comité avec recommandation.

M. Eugène Mottaz présente ensuite une captivante étude, faite d'après des documents inédits découverts par lui aux Archives cantonales, sur : *Les prisonniers fribourgeois à Chillon en 1799*, étude qui paraîtra dans la *Revue Historique Vaudoise*.

Le secrétaire donne lecture de la communication de M. Maxime Reymond, sur *La Chapelle St-Symphorien*, à Avenches. Ce travail nourri de faits sera également publié dans la Revue.

Au début de la séance, M. le président avait salué la présence de M. l'abbé Ducrest, président de la Société fribourgeoise d'histoire, qui, de passage à Lausanne, avait eu l'aimable pensée d'assister à notre réunion.

La séance est levée à 6 h. 15.

M. P.

ARMOIRIES DE COMMUNES VAUDOISES

(Suite.)



PULLY

Le parti argent et gueules des armes de cette commune dérive de celles du couvent de Payerne dont dépendait le prieuré de Pully, ou de celles de l'Evêché, dont les titulaires avaient obtenus de l'empereur Henri IV la suzeraineté sur le village et son territoire ; la présence de la grappe (de l'un à l'autre, feuillée de sinople) rappelle le vignoble entourant la localité.

Ces armes se voient sur un sceau du XVIII^{me} siècle, sauf erreur.

(A suivre.)

A. K.
